



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le cancer

Question écrite n° 25486

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la forte hausse des cas de cancer. Aujourd'hui, 1 000 nouveaux cas de cancers sont diagnostiqués chaque jour avec le triste constat de 190 000 décès par cancer par an. Depuis 1990, selon des estimations tirées des rapports Santé publique France et de l'Institut national du cancer, le nombre de personnes atteintes du cancer a augmenté de 45 % chez les femmes et de 6 % chez les hommes. Or 40 % des cancers pourraient être évités par des changements de comportement et d'habitudes. Le tabac, l'alcool et aussi l'obésité sont les principales causes de ce drame, et c'est notamment en direction des jeunes générations qui sont la cible de stratégie *marketing* particulièrement offensive de grands groupes multinationaux afin de capter ces nouveaux consommateurs, qu'il faudrait engager un plan de prévention digne de ce nom, comme le préconise le Comité de Vaucluse de la ligue contre le cancer. Aussi, il lui demande si elle est en mesure d'expliquer cette progression inquiétante de la maladie et souhaiterait connaître les grandes orientations du Gouvernement afin d'engager ce plan national de prévention.

Texte de la réponse

En 2018, en France métropolitaine, le nombre de nouveaux cas de cancers est estimé à 204 600 chez l'homme et à 177 000 chez la femme. Entre 1990 et 2018, le nombre de nouveaux cas a augmenté de 65 % chez l'homme et de 93 % chez la femme. Chez l'homme, 6% des nouveaux cas sont liés à l'accroissement du risque de cancer, l'augmentation du nombre de nouveaux cas est essentiellement liée à l'augmentation de la population (20%) et à son vieillissement (39%). Tandis que chez la femme, 45 % des nouveaux cas sont liés à l'accroissement du risque de cancer et 25 % sont liés à l'augmentation de la population et 23 % à son vieillissement. On note surtout une augmentation de l'incidence du cancer du poumon chez la femme (+5,3 % par an en moyenne). Il s'agit de l'évolution la plus préoccupante chez la femme, compte-tenu de la fréquence et du pronostic sombre de ce cancer. Les écarts d'incidence entre les hommes et les femmes se sont considérablement réduits depuis 1990 compte tenu de l'augmentation de la consommation de tabac chez les femmes. Le nombre de décès par cancer est estimé à 89 600 chez l'homme et à 67 800 chez la femme. La part des décès attribuables au cancer est en recul : - 54 % chez l'homme et - 25% chez la femme. Ainsi la mortalité due au cancer du sein est en constante diminution. Elle est liée à des avancées thérapeutiques majeures et à des diagnostics réalisés à un stade plus précoce. Les efforts de prévention pour réduire le nombre de cancers aux causes évitables, notamment le tabagisme pour le cancer du poumon, l'infection par le HPV pour le cancer du col de l'utérus et le cancer de l'anus, ou encore les expositions aux ultraviolets naturels ou artificiels pour le mélanome cutané doivent être maintenus, de même que les efforts visant à améliorer le diagnostic et les traitements. Aussi, il est primordial que les hommes et les femmes soient informés des facteurs de risque et des facteurs de protection du cancer. Tous les facteurs ne sont pas modifiables (âge, antécédents familiaux, ...). Mais, tous les déterminants de santé liés au mode de vie certains, que ce soient des facteurs de risque (alcool, obésité, environnement...) ou des facteurs de protection (alimentation, activité physique ...) demandent des changements de comportements sur le long terme. L'action sur ces déterminants de santé est portée par la

stratégie nationale de santé 2018-2022 et le Plan Priorité prévention. Il est également primordial d'augmenter la participation de la population aux programmes de dépistages organisés des cancers. L'objectif du dépistage est de pouvoir diagnostiquer un cancer à un stade précoce, même s'il ne produit pas encore de symptômes, pour favoriser les chances de guérison. Les évolutions des traitements sont fortes et rapides dans le domaine de la cancérologie en général. Il nous appartient de les anticiper et de les accompagner afin d'en assurer le déploiement sur les territoires en réponse aux besoins de santé. La recherche sur les cancers a beaucoup évolué. La recherche sur les thérapies ciblées s'est particulièrement accélérée ces dernières années, notamment grâce à une collaboration de plus en plus étroite entre chercheurs fondamentalistes et les cliniciens dans le cadre de la recherche translationnelle ou « de transfert ». Parmi les autres avancées remarquables, le développement de l'imagerie numérique a permis de nombreux progrès en matière de diagnostic et de suivi des tumeurs. Tous ces efforts se poursuivent pour permettre de prévenir, dépister et traiter les cancers afin que le nombre de nouveaux cas de cancers cesse d'augmenter et que le nombre de décès attribuable au cancer continue de diminuer.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25486

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2019](#), page 11301

Réponse publiée au JO le : [28 juillet 2020](#), page 5129